L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

IMPRIMÉE, NO 77½ rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 18 MAI 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 mai.—Temps nuageux, avec éclaircies, vents plus modérés de l'est et du sud et temps particulièrement sec.

Température du 17 mai 1880.

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
heure du matin	66	19
Midi	76	24
3 h. P.M.	76	24
9 h. P.M.	74	23

Mouvement météorologique.

Lundi, 17 mai, 9 h. 56 P. M.

Températures (Fahrenheit) dans les villes ci-après :

Atlanta, Ga.	82	Louisville, Ky.	84
Augusta, Ga.	90	Memphis, Tenn.	85
Boston, Mass.	72	Mobile, Ala.	91
Chicago, Ill.	84	Montgomery, Ala.	93
Cincinnati, O.	84	Nashville, Tenn.	85
Cleveland, O.	81	New Orleans, La.	78
Davenport, Iowa.	84	Omaha, Neb.	90
Galveston, Texas.	80	Pittsburgh, Pa.	84
Key West, Fla.	80	Savannah, Ga.	78
Leavenworth, Kan.	88	St. Louis, Mo.	84
Little Rock, Ark.	88	St Paul, Minn.	85
Memphis, Tenn.	85	Vicksburg, Miss.	80
Milwaukee, Wis.	77	Wilmington, N. C.	82
Mobile, Ala.	91	Yankton, D. T.	82

Moyenne des deux années précédentes à la même date.

A 6 h.	66	Nashville, Tenn	4.08
Cairo, Ill.	23.06	New Orleans*	2.00
Chattanooga, Tenn.	4.01	Omaha, Neb.	7.05
Cincinnati, O.	8.01	Pittsburgh, Pa.	1.11
Corinth, Miss.	9.00	Shreveport, La.	12.00
Des Moines, Wis.	5.00	St Louis, Mo.	15.10
Evansville, Ind.	8.06	St Paul, Minn.	
Louisville, Ky.	6.06	Vicksburg, Miss	40.06
Memphis, Tenn.	31.06	Yankton, D. T.	

*Les données du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE H. ROSS
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariage, naissance et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières quarante-huit heures :

MARIAGE.—Conrad Nass à Mlle Catharine Sax.

Edward Davies à Mlle Mary Mack.

Fred. Carlson à Mlle Pauline Sieckinge.

NAISSANCES.—Mme John Jacobs, un garçon, 14 avril.

Mme D Calderon, un garçon, 1er mai.

" E. J. St. Cyr, un garçon, 16 avril.

" Joseph Schoenemann, un garçon, 14 mai.

" John Fogarthy, un garçon, 13 mai.

" James McM okans, une fille, 21 avril.

DÉCÈS.—Mme E. Lambert, 37 ans, rue Alexandre, près de la rue Verret.

Charles Desmaillis, 4 74 ans, No 34 rue Urquhart.

M. Smith, c., 2 ans, coin des rues Jersey et Bellechasse.

Georgiana Maconin, c., 9 ans, No 77 rue North Basin.

Elizabeth Riley, 5 mois, No 284 rue Thalia.

S. Rock, c. 45 ans, No 171 rue Ste Anne.

Mme R. Hughes, 31 ans, No 101 rue Union.

Adelin A. Green, c., 7 ans, No 300 rue Gravier

Patrick (a r, 30 ans, Infirmerie Toure.

Evrhet de Mme Robinson, 11 heures, coin des rues Magnolia et St. Andrew.

Augustine Astrode, 27 mois, coin de la rue Lafayette et du chemin de fer.

T. Stubbs, 6 jours, No 7 rue Amélie.

Wm. Galacmacher, 47 ans, coin des rues Pirate et Esplanade.

George Davis, c., 58 ans, paroisse Jefferson.

Mary Fields, c., 60 ans, rue Quatrième, près Dryades.

John H. Kinchly, c., 4 ans, rue Perdido, près de la rue Frank'in.

Kate W. Kiser, 1 an, rue Dauphine, près de la rue Indépendance.

Décès de la semaine. Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 128 personnes, dont 13 de la phthisie pulmonaire, 6 de fièvres congestives, 6 de la rougeole, 5 de la coqueluche, 5 du tabes mesenterica, 5 de la congestion cérébrale, 5 de (petite anfants) de diarrhée, 4 de la variole, 3 de la fièvre intermittente, 3 de la rougeole, 4 de la fièvre intermittente, 3 (petits enfants) de convulsions, 3 de la diarrhée, 3 de la maladie (chronique) de Bright, 3 de la mère ngite, 3 de tétanos 2 de la diphthérie.

Ages.—A-t-dessous d'un an, 45; de 1 à 2 ans, 9; de 2 à 5 ans, 10; de 5 à 10 ans, 4; de 10 à 20 ans, 0; de 15 à 20 ans, 1; de 20 à 25 ans, 5; de 25 à 36 ans, 4; de 30 à 40 ans, 13; de 40 à 50 ans, 10; de 50 à 60 ans, 10; de 60 à 70 ans, 7; de 70 à 80 ans, 2; de 80 à 90 ans, 3; de 90 à 100 ans 1; et non déclarés, 2.

Nationalités.—Anglais, 2; sujets de l'Amérique anglaise, 1; Français, 3; Allemands, 2; Irlandais, 0; Italiens, 1; Louisianais, 91; Américains (autres que Louisianais), 14; natifs des Antilles, 2.

Il y a eu 9 décès à l'hôpital de charité, et 1 à l'infirmerie de Toure.

Il y a eu 3 morts-nés, dont 1 de couleur.

Les incendies à bord des steamers et des navires chargés de coton.—Voici la traduction du mémoire que le bureau des assureurs de la Nlle Orléans a adressé au Congrès par l'entremise de l'honorable E. L. Gibson :

Au Sénat et à la Chambre des Représentants réunis en Congrès :

Vos pétitionnaires désirent respectueusement appeler votre attention sur la nécessité de modifier les lois de sauvetage de manière à remédier aux maux qui sont le sujet du présent mémoire.

La fréquence des feux qui, depuis quelque temps, se déclarent à bord de steamers et de navires chargés de coton dans notre port, fait que le public est fortement porté à croire que c'est l'œuvre d'incendiaires.

De 1866 à 1878—période de douze ans—il n'y a eu, dans cette ville, que vingt trois incendies à bord de navires ; depuis janvier 1879, on en a éclaté dix-sept—plus d'un par mois.

Comme il est prouvé que la plupart de ces feux ont été mis, il faut nécessairement que l'appât du gain contribue à les rendre aussi fréquents. Vos pétitionnaires sont d'opinion que la convoitise des compagnies est exprimée par les lois de sauvetage, qui n'établissent pas de différence, quant aux récompenses, entre les navires en pleine mer et ceux qui sont à l'abri dans le port.

A la Nouvelle-Orléans, des particuliers ont, à grand frais, pourvu aux moyens d'éteindre les incendies qui éclatent à bord des steamers et des navires ; ils ont, jusqu'à présent, réussi à sauver une quantité considérable de fret, et leurs précieux services leur ont comparativement pas rapporté. Ils ont volontairement fourni leurs capitaux, et cherchent à protéger les biens de toutes les parties du monde commercial ; ils s'attendent à une récompense raisonnable, vu les risques auxquels ils s'exposent et les services qu'ils rendent. Agissant uniquement dans l'intérêt public, ils souhaitent ardemment que leurs capitaux ne deviennent pas la cause des maux qu'il est important de faire disparaître sans retard.

Les fidèles et habiles pompiers de la Nouvelle-Orléans sont toujours prêts à éteindre les incendies à bord des navires lorsque les capitaines le leur permettent, mais l'expérience des cinq dernières années a démontré qu'il est plus facile de maîtriser l'élément destructeur du côté du fleuve, à l'aide de bateaux spéciaux, munis d'appareils à gaz acide carbonique. Ces bateaux ayant été construits à seul fin d'éteindre les incendies, la récompense du sauvetage ne devrait revenir qu'aux propriétaires ou aux chefs et être partagée entre eux, les officiers et les équipages. Tous les employés sont payés pour l'accomplissement des devoirs de sauveteurs ; c'est un marché conclu entre eux et les propriétaires des bateaux.

Considérant les maux signalés, vos pétitionnaires vous suggèrent respectueusement l'introduction, dans les lois de sauvetage, d'amendements relatifs aux steamers et aux navires qui se trouvent dans les ports.

E. A. Palfrey, président du bureau des assureurs, Paul Fourchy, président du Merchants Mutual Insurance Company; W. R. Lyman, président du Crescent Insurance Company; Jas. I. Day, président du Sun Insurance Company; F. Eckert, président du Teutonia Insurance Company; John Henderson, président du Hibernia Insurance Company; Henry Peychaud, président du Hope Insurance Company; Jules Tuyes, président du New Orleans Insurance Company; Emile Maer, secrétaire du Germania Insurance Company; L. R. Coleman, président du Mechanics and Traders' Insurance Company; E. Fragas, président du Peoples' Insurance Company; G. Lafaussat, président du New Orleans Insurance Association; I. N. Marks, président du Firemen's Insurance Company; Henry M. Ogden, E. B. Musgrove, Douglas West, du foreign insurance Agent, Cyrus Bussy, président de la chambre de commerce, et d'autres.

Nominations.—Hier, le lieutenant gouverneur McEnery, remplissant les fonctions de gouverneur, en l'absence du gouverneur Wiltz, a fait les nominations suivantes :

Alphonse Lacour, constable du troisième ward, de la paroisse Pointe Coupée ;

Le capitaine M. Shelby Powell, shérif de la paroisse East Carroll, en remplacement de C. Sartain, qui n'a pas rempli les formalités voulues ;

S. B. Harris, membre du jury de police de la paroisse Red River, en remplacement de James M. T. Elliot, démissionnaire ;

Thomas Haggerty, constable du troisième ward, de la paroisse Madison, en remplacement de Wm. Cimbrough, qui n'a pas rempli les formalités voulues ;

Anthony Erlinger, inspecteur des poids et mesures de la paroisse Jefferson.

Mixes—Hier soir, à quatre heures et demie, une rixe a eu lieu dans la rue Erato, entre les rues Camp et Magazin, entre Antonia Dowd et John Clement. Ce dernier a été blessé grièvement aux mains. Dowd a été arrêté.

—Une rixe, dont la cause est inconnue, a eu lieu dans la rue Jersey, entre les nommés Vaisance et Cadix, entre Mme Haine et Anthon Braun. Mme McHaine a reçu un coup de bouteille sur la tête. La blessure a été pansée par le Dr Hailes qui refuse d'émettre ses opinions.

Grévistes sur la levée.—Les démonstrations que les grévistes ont commencées dimanche par haleer le vapeur Henry Frank, qui prenait un chargement de rails de chemin de fer, n'ont pas eu de suite.

Cour Suprême de la Louisiane.—La Cour Suprême a renversé hier matin, la décision en vertu de laquelle Louis Fischel, se fondant sur un titre que le propriétaire des lieux lui a donné sous l'empire de la loi 105 de 1874, réclamait les propriétés du Dr Armand Mahistre, elle a déclaré le procès, et condamné le demandeur à payer les frais de la cour inférieure ainsi que les frais de l'appel.

Elle a ordonné au juge de la sixième cour de district d'accorder l'injonction que demande la Nlle Orléans à Police d'empêcher Gen. S. Wells d'exploiter un abattoir avant d'avoir acquitté la licence de 1880.

Elle a maintenu le décret par lequel la cour criminelle supérieure a refusé de suspendre la sentence de A. W. Tompkins, déclaré coupable de détournement.

Elle a maintenu celui de la première cour de district qui a condamné à mort dans de travaux forcés William Faulkner, déclaré coupable de vol.

Elle a fixé à jeudi, 20 de ce mois, les plaidoiries dans le procès que W. L. Weeden, s intenté à Alcée La Blanc. On se souvient peut-être que M. Wooden a été nommé, par le gouverneur inspecteur des abattoirs, et que le juri de police de la paroisse St-Bernard a dit M. Le Blanc aux mêmes fonctions.

Elle a ordonné, dans l'action de Don. A. Pardee contre le juge de la 6e cour de district de la paroisse d'Orléans que l'ordre lancé le 30 avril fût maintenu et que la prohibition fût perpétuelle.

Cours criminelles.—A la cour criminelle supérieure, Frank Farley, c., et James Watson, c., sont accusés d'avoir volé, un 22 avril, au coin des rues Thalie et Front, au préjudice de James Williams, c.

R. et A. Bayard, ci-devant policemen, accusés de voies de fait, se sont déclarés innocents. Ils ont fourni chacun un cautionnement de $500.

Charles H. Evans [de la compagnie I du 13e d'infanterie des Etats-Unis] que le grand juri a, le 14 mai dernier, trouvé Non à poursuivre, pour outrage, aux casernes des Etats-Unis, sur la personne de Félonius Brashear, c., âgée de 7 ans, s'est déclaré innocent. Le juge l'a renvoyé en prison.

Ben John ou Ben Lewis, c., déclaré coupable, le 12 mai 1880, d'être entré, avec effraction, dans la nuit du 12 janvier, chez Mme O. C. Blandin, rue des Champs Elysées, d'en avoir emporté de l'argent et des objets évalués à deux cents cinquante piastres, a été condamné à quinze ans de travaux forcés. Le juri l'avait recommandé à la clémence du jurisdemandé, mais le juge a dit que c'est "une phrase chronique adoptée quand il ne peut y avoir d'accord," et il n'y a fait aucune attention.

Le jugement de Geo. Lee et de Louis Washington, accusés de vol, celui d'E. Bayard, accusé de tentative de viol, ont été remis à un autre jour.

Le cautionnement de Robert Nash ou Sullivan, c., accusé de tentative de meurtre, a été réduit de moitié—$1500 au lieu de $3000.

Le jugement d'Henry Jackson (officier de la cour de recorder du premier district) accusé d'avoir volé Alex Harris, c., le 8 mars 1880, près le coin des rues Nouveau Bashin et Tonti, a commencé hier matin.—L'inculpé exécutait un ordre de la cour ; Harris était accusé d'avoir battu Mme Harris, qui lui avait offert de la résistance à l'officier et s'était enfui. L'avocat de district Finney représentait l'Etat ; le juge Luxenberg était chargé de la défense. L'officier était accusé d'homicide et avait fourni un cautionnement de mille piastres. Le juri l'a acquitté.

A la première cour de district, Michael Walsh est accusé de blessures ; A. A. Lecoy, d'attaque à main armée.

John McCoy, déclaré coupable d'avoir, dans un moment d'ivresse, battu et estropié un Mallard, a été condamné à deux mois de prison de paroisse.

Henry Maitrejean, jeune garçon, déclaré coupable de petit vol—sa première faute—est qui est incarcéré depuis un mois—a été condamné à un jour de prison de paroisse.

Cours de district.—A la deuxième cour, dans la succession de Lizzie Dean ou Eliza V. Mahord, sur l'opposition de Charlotte Amanda Duffy, fille et héritière forcée de la défunte, au compte final de Wm. Hart, exécuteur testamentaire. Compte enregistré le 11 décembre 1879 et dans lequel il était maintenu que le legs de $2,000 à Lizzie Mahord ou celui de $2,000 à John Martin étaient illégaux, parce qu'ils excédent ce que la loi alloue, le tribunal a ordonné que la légataire paya $2,664 06.

A la quatrième cour, dans le procès intenté par Mme Eliza Moran, veuve de John O. Moran, à Robert J. Boddendorf, le juge a rendu un décret en faveur de la demanderesse, pour $600.

A la cinquième cour, dans les procès intentés par M. Shaw et autres à M. Poingy et autres, inspecteurs de farines ; par E. J. Ezeshide et autres à Geo. M. Philips et autres, gardiens du port—harbor masters—de la Nouvelle-Orléans ; par Wm. E. Clarke à P. H. Waters et autres, inspecteurs de foin—le juge Rogers a ordonné que le *rule* obtenu par les demandeurs fût absolu et que l'injonction demandée fût écartée.

Dans l'action instituée par E. J. Forstall Sons, agents, contre Leopold Lacombe, Frank M. Hall et John A. Blaffer, le juge a rendu un décret en faveur des demandeurs pour la somme de $5,400.

A la sixième cour, H. J. Leadnier, porteur et propriétaire de $4,100 de certificats de dettes flottantes de la ville pour octobre 1877, demande que M. Glynn, en sa capacité officielle d'administrateur du département des comptes publics soit requis d'émettre un mandat sur M. Isaacson, administrateur du département des finances. La demande a été lancé, et les défendeurs ont reçu l'ordre de faire savoir, le 26 mai, les raisons pour lesquelles le mandamus ne serait pas accordé.

Cour du juge Miltenberger.—Eloy Erath et Sidney Tobin—le premier accusé de meurtre ; le second, accusé de complicité—ont été envoyés en prison en attendant l'instruction.

Herman Gaudian, accusé d'avoir blessé George Smith, a été aussi envoyé en prison en attendant l'interrogatoire.

Jas Jacobs, accusé d'insultes, a été remise de fournir un cautionnement de $150.

Hy Castelle accusé de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Ann Moran, pour ivrognerie, et Mme Harper, pour ivrognerie, bris de paix et langage obscène, ont été condamnés à $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Silvey Dorsey, pour ivrognerie et infraction à l'ordonnance 528, qui a trait aux procédures, a été condamnée à une amende de $10 ou à vingt jours de prison.

Tony Smith, accusé de vol, et t bert Williams, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence—ont été fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Cour du juge Sheehan.—M. et Mme Morse, accusés de voies de fait, ont été acquittés.

P. Butler et D. Lenez, accusés d'avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, ont été requis de fournir un cautionnement de $100 en attendant l'instruction.

John Maloney, pour ivrognerie ; Ida Robertson, Theresa Van Cohen, Sarah Owen et Dora Howell, accusées de s'être battues et d'avoir troublé la paix—ont été condamnées à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

James Manley, Sallie Ann Houston, Gabriel, D. B. Bunson, John Costello et Phebe Smith, accusés de n'avoir aucun moyen d'existence, ont été condamnés à $10 d'amende ou à vingt jours de prison.

Le Bureau de Police s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Byrne.

Le policeman D. J. Muller, du premier precinct, a été condamné à perdre deux jours de paie pour s'être assis et endormi, le 2 du courant dans la rue Dryades entre les rues Girod et Lafayette.

Les policiers J. M. Carthy et J. D. Bayhi, du premier precinct ont été rayés des cadres de la police, pour s'être absentés sans autorisation, et étant employé en dehors de la police.

Le sergent Hamilton, du sixième precinct, a aussi été rayé des cadres de la police. Il était accusé d'ivrognerie, de conduite indigne, de bris de paix et d'insultes.

John Kelly, commis et opérateur du sixième precinct, a été condamné à perdre quinze jours de paie pour négligence.

Le policeman F. Alexandre, de la station du Port, pour s'être absenté sans autorisation, a été condamné à perdre cinq jours de paie.

Le policier M. Brohy, du huitième precinct, a été condamné à perdre deux jours de paie pour négligences.

Le bureau demande au conseil de ville le rappel de l'ordonnance 4513, adoptée le 21 mai 1878, qui a trait aux transferts des policemen. Le bureau est d'opinion que le chef de la police devrait être seul autorisé à faire ces transferts.

Une résolution a été adoptée par laquelle les capitaines de police sont tenus de porter leurs uniformes.

Le bureau s'est alors ajourné.

Départ de militaires.—Le 24e régiment de bataillon Crescent City part partir dimanche et lier pour Pascagoula, où ils doivent prendre part aux manœuvres militaires.

Paragraphes.—Henry Miller, cuisinier du cabaret qu'un nommé Hendricks tient au No 6 de la rue Front, est entré dans le cabaret d'un nommé Erath, rival de Hendricks, dont l'établissement est au No 2 de la même rue. Il y a eu, et a refusé de payer la consommation ; Miller et Sidney Tobin ou Pascal l'ont alors terrassé, lui ont donné des coups de pieds et l'ont laissé étendu sur le plancher, baigné dans son sang, puis ils ont quitté la maison. Après leur départ Miller a pu se lever et se traîner jusque chez Hendricks ; celui-ci l'a fait transporter à l'hôpital où il est mort. Les capitaine Bachemin et Galvin ont arrêté Erath et Tobin.

—Entre onze heures et minuit, le feu a éclaté une maison basse, en bois, située au coin des rues Congrès et Robertson, et habitée par H. Dickmann, qui à cette heure-là, était au plus-haut allemand avec sa famille. Le mauvais état des rues a empêché les pompes d'arriver à la bâtisse ; il en est résulté une destruction complète. Une assurance couvre la perte, environ cinq cents piastres. En allant à l'endroit indiqué par la cloche d'alarme, la pompe No 10 et et la machine Babcock de la rue Poitras sont tombées dans des fondrières d'où l'on a pu les retirer qu'à grand peine.

—M. F. Lasio et M. Philippe Gaillard se sont battus, dans la rue Moralès, entre les rues Union et Bagnes. La police a arrêté un nommé Charles Moreau, qui a lancé un large coup de couteau à une oreille.

—L'élection des délégués à la convention qui doit nommer un candidat démocrate dans le Premier District congressionnel est fixée au 29 ; une erreur typographique nous l'a fait annoncer pour le 20. La convention se réunira le 31.

—Hermann Gaudian, immigrant, qui est arrivé à Bellevue par le St-Louis, examinait un pistolet à ses Georges Smith et deux autres connaissances, à la pension No 16 de la rue St-Philippe, et il avait été loger en débarquant du steamer ; la cartouche d'un des canons a fait explosion, et la balle a frappé Smith à l'œil gauche. On a transporté le blessé à l'hôpital. Les médecins n'ont pas encore voulu se prononcer sur son état. Gaudian est à la station du troisième precinct.

—W. C. Cott a essayé de s'élancer sur un des wagons du chemin de fer du Fort Esperon ; il n'y a pas réussi, mais il est tombé le bas d'une jambe et a reçu plusieurs contusions.

—A la réunion du Louisiana State Amateur Rowing Association—société de canotiers amateurs — les clubs Hope, Magnolia, Riverside, Eclipse, Perseverance, Orleans et Howard avaient leurs délégués. John Fitzpatrick a été choisi président ; M. Mayer Moss, de l'Eclipse, vice-président ; M. Owen Jamesson, du Howard, archiviste ; M. Charles Buchanan, de l'Orleans, secrétaire aux finances ; M. Thomas Vizard, du Magnolia, trésorier. Ces messieurs ont eu les honneurs de la réélection et de l'unanimité des voix.—M. Fitzpatrick a lu la lettre par laquelle le St-John Rowing Club demande à la société de modifier la règle qui défend à ses clubs de prendre part aux régates d'un club local qui ne fait point partie de la société ; de la modifier de permettre à quelques uns des membres et les équipages de la société de figurer dans les joutes du St John Rowing Club. —MM. Fitzpatrick et Moss ont appuyé la demande et fait ressortir l'importance exceptionnelle des prochaines régates ; leurs observations ont amené de longs débats. La société a décidé qu'elle n'demanderait pas la règle, mais que les membres pourraient, individuellement, prendre part aux joutes ; mais qu'ils ne devront pas servir dans les nous de leurs clubs. Ils devront en faire insérire simplement comme étant de la Nouvelle-Orléans.—Le club a décidé que ses régates annuelles auront lieu le dernier lundi et le dernier mardi de juillet.

—Un chien qui avait mordu un petit garçon—Johnny Colbert—a été tué au coin des rues Orange et Religieuses.

—Joseph Richards, couleur, a été arrêté à l'encoignure de la rue de la Paix et Chartres. Il est accusé d'ivrognerie, de bris de paix et de langage obscène.

—Edward Franklin pour bris de paix, a été écroué à la station du cinquième precinct.

—Un chien enragé a été tué au coin des rues Dryades et Terpsichore.

—Jas O. Feelipg, âgé de quatorze ans, a été arrêté au coin de la rue du Canal et du chemin de la Métairie, pour ivrognerie et bris paix.

—Joh Hurley et Philip Glasso, pour bris de paix et langage obscène ont été arrêtés aux Fair Grounds.

—Patrick Keeller, a été arrêté aux Fair Ground pour avoir troublé la paix.

—Hier, à trois heures de l'après-midi, Mary Gallagher est tombée dans le fleuve en aied de la rue Thalie ; elle en a été retirée par M. Sam. Massing, puis transportée chez elle au coin des rues Thalie et Levée.

— Le sous-comité congressionnel, chargé d'examiner le fleuve Mississippi est parti hier soir pour la Mobile, où il rédigera son rapport.

—Il y avait beaucoup de monde et une franche gaîté à regret au pique-nique que les France-Tireurs d'Orléans, capitaine Armand Selle, ont donné au Jardin Magnolia.

—La fête annuelle—Volksfest—organisée par les citoyens allemands, au profit de l'asile des orphelins allemands protestants, a eu le plus grand succès. Le foule s'est portée aux Fair Grounds dimanche et lundi.

—Les élèves du collège Soulé donnent un pique-nique, à l'Oakland Park, jeudi, 20 du courant, à neuf heures du matin. Nous les prions d'agréer nos remerciements pour l'invitation qu'ils nous ont adressée.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Jos. Farnaris à L. J. Chasry—1. Un terrain et bâtisse, 30x120, rue Crapo, entre Bagatelle et Union. 2. Un terrain et bâtisse, 30x120, rue Crapo, entre Bagatelle et Union.....$4,000

Et Mme Elizabeth Erath, épouse séparée de biens de Calixte A Erl. Crevon, un terrain et bâtisse, 31x147, rue Claiborne, entre Rue Anne et Dumaine.....$700

Mme Vve R. T. Lovens à Vincent Matty, un terrain et bâtisse, 23x138, rue Moreau, entre Port et Chartres.....$1,100

E. Tarney à Frank Lauer—1. Un terrain et bâtisse, 41x100, rue Jeres coin Josephine. 2. Deux terrains et bâtisses, 36x100, rue Jersey, entre Josephine et St-André.....$2,750

A. F. Gross à Ernest Wortman, un terrain et bâtisse, 30x120, rue Lauphine, entre Mandeville et Esplanade.....$700

C. F. F. et V. Desmadrs à F. Cousirat, deux terrains et bâtisses, 25x87, rue Urselines, entre Roman et Dauphine.....$1,000

Mme J. Tubert et autres à Sam Lapeyre, un terrain et bâtisses, 22x48, rue Nouvelle Levée, entre Josephine et Ste-Claire.....$900

A. Dudemaine (veuve de shérif) à Chris Wagner, un terrain et bâtisses, 29x118, rue Louise, entre Bourgogne et Dauphine.....2,005

Veuve et héritiers de S. S. Monrow à Mlle M. C. G Gouley, un terrain et bâtisses, 21x43½, rue Chartres, entre Hôpital et Quartier.....1,900

J. L. Riffard à la Banque de Louisiane, quatre terrains et bâtisses, 20x135, rue Rampart, entre Orange et Lafayette. 2. Un terrain et bâtisse, 63x265, rue Closet, entre Bourgogne et Rampart. 3. Un terrain et bâtisses, 38x265, rue Closet, entre Bourgogne et Rampart. 4. Un terrain et bâtisses, 35x210, rue Clouet, entre Rampart et Bourgogne. 5. Un terrain et bâtisses, 31x127, rue Clouet, entre Rampart et Bourgogne.....7,600

Louise Dalay (la Sœur du Conseil du troisième Degré de l'Ancien et Accepté Rite Ecossais de la Franc-Maçonnerie de N. J. A.) un terrain avec améliorations, 57x100, rue Claude entre St-Pierre et la Promenade Carondelet.....$4,000

James Fallon à Charles Beall, un terrain et améliorations 63x114, rue Orléans entre Roman et Prieur.....$1,000

E. Morère à Jean La Courrège, deux terrains avec bâtisses, 31x118, enceignant des rues Roman et St. Antoine.....$350

Bernard Moses à Mme Cecilia Moses : Une portion de terre avec améliorations. 100x268, enceignant les rues Tricou et Moreau. 2. Un terrain avec améliorations, 19x129, rue Hopital entre Bourgogne et Dauphine. 3. Un terrain avec améliorations, 34x112, rue Trémé entre Bienville et Conti.....24,900

Mary M. Alexander à l'Association catholique, un terrain avec améliorations, 67x188, rue Commerce entre Franklin et Rampart.....$7,000

Simon Toujours à Wm. J. Hare, un terrain avec améliorations 32x127, rue Barcone entre Calliope et Clio.....$1,700

Jean Dibas et autres à M. et Mme T. Kelleher, la moitié de quatre terrains avec améliorations, 36x106, rue Marigny, enceignant Urquhart.....$1,750

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGÈRES

FRANCE.

Débat à la chambre des députés sur le droit de réunion.

Paris 16—Hier, à la chambre des députés le débat a recommencé sur le droit de réunion. Le ministre de la justice a proposé un compromis pour régler les difficultés sur le droit de discuter les réunions publiques. Le commissaire aura le droit d'assister à ces réunions, d'avertir ceux qui y assistent, mais non de dissoudre l'assemblée. La proposition a été adoptée à une majorité de 263 contre 214, et la loi a passé.

Démission de M. Lepère.

Paris, 17—M. Lepère, ministre de la justice et des cultes a offert sa démission à M. de Freycinet.

Les débats sur le droit de réunion.—Cause de la démission de M. Lepère.

Londres, 17—Une dépêche de Paris dit que dans les débats de loi sur le droit de réunion publique, M. Maigrer a demandé que les motions électorales ne tombent pas sous le coup de l'article 9, malgré l'opposition de M. Cazot, elle a été adoptée à une majorité de 250 contre 201.

Une dépêche de Paris dit que M. Constans, sous-secrétaire du ministère de l'intérieur va succéder à M. Lepère qui se retire à cause de dénonciations périodiques à la Chambre des Députés et de la nature des débats relativement au projet de loi sur les réunions publiques.

Un procès scandaleux.

Londres, 16—La poursuite criminelle pour diffamation instituée par M. Lascelles contre Henri Labouchère, éditeur du Truth, devant le juge Cockburne, de la cour du Banc de la Reine, a été l'événement à sensation de la semaine et le sujet de toutes les conversations.

La défense avait appelé de nombreux témoins pour prouver que Lumby avait été chevalier d'industrie, qu'il faisait partie d'un monde interlope, que la police française l'avait longtemps surveillé, qu'il fréquentait les villes d'eau en qualité de joueur de profession, qu'il était vu en Angleterre et s'y affublé d'un titre de pacha pour s'introduire dans les clubs.

Les témoignages ont dévoilé certains mystères d'une partie de la société de Lundy dont la découverte a fort ému le public.

Le juge Cockburne, sur l'avis du jury, a condamné Lumby aux dépens.

Coalition contre le cabinet Canovas del Castillo.

Londres, 16—Des avis de Madrid disent qu'une fusion s'est opérée entre les libéraux et les partis dynastiques dans le but de renverser M. Canovas del Castillo et son cabinet.

La nouvelle déjà annoncée suivant laquelle une coalition des libéraux et les partis dynastiques allaient s'efforcer de renverser le cabinet Canovas del Castillo, a produit une profonde sensation à Madrid.

Union de toutes les nuances du libéralisme dynastique.

Londres, 17—Le correspondant du Standard à Madrid annonce que le général Martinez Campos au Sénat et sénor Sagasta, à la Chambre des députés, doivent déclarer que toutes les nuances du parti libéral dynastique ont résolu d'opérer une union et après avoir compté voter vous, de provoquer un débat afin de proclamer que leur politique libérale et libre est également applicable à l'Espagne et à l'île de Cuba.

Menace de fermeture de fabriques.

Londres, 17.—A Padiham, Citthers et Grear Harwood, les patrons ont résolu de fermer leurs fabriques le lundi, le mardi et le mercredi de chaque semaine. Si cette mesure ne met pas fin à la grève des ouvriers, le comité central des fabricants se réunira pour aviser à une fermeture complète.

Le ministre de Bavière à Berlin demande des lettres de rappel.—La question des nouvelles frontières demandées.

Berlin, 17—Une dépêche de Berlin dit : Le bruit court que Bismark a accusé le baron Von Rudhart de conspirer avec le juif Bamberger et le ministre part immédiatement sorti du palais de Bismark et a demandé des lettres de rappel, que le roi de Bavière ne lui a pas encore accordées ; mais la baron partira de Berlin sous peu de jours.

Une dépêche de Berlin dit que d'après la presse officielle, la commission impériale chargée de faire un rapport sur la nouvelle frontière douanière à Hambourg demandera l'annexion d'Altona en laissant de côté St-Paul. L'affaire sera réglée définitivement par le Bundesrath, jeudi.

Les troubles en Albanie et les puissances européennes.

Constantinople, 17—Dans sa réponse à la note collective des puissances qui demandent la réoccupation par les troupes turques des pays évacués et occupés actuellement par les Albanais, la Porte propose la formation d'une commission internationale d'enquête.

Dans sa réponse à la demande de l'Autriche et de l'Italie à l'effet d'un cordon de troupes soit formé autour des districts albanais le Grand Visir a déclaré que Ahmed Mouktar Pacha avait reçu ordre d'empêcher la formation de bandes insurgées et de traduire en cour martiale les personnes qui distribuent des armes.

Renouvellement des hostilités entre le parti catholique et Bismarck.

Londres, 17—Une dépêche de Berlin au Times dit que les ultramontains sont résolus à commencer une guerre contre M. de Bismark et à soulever la population catholique contre le gouvernement. Un important meeting a eu lieu à Darhmund, province de Westphalie ; 20,000 personnes étaient présentes, y compris beaucoup de nobles et de hauts fonctionnaires. Le meeting a hautement approuvé la conduite du parti du centre au Reichstag et a exprimé l'espoir que les catholiques demanderaient au Reichstag une loi pour rendre les ministres responsables de leurs actes.

Les catholiques demandent également l'abolition de nombreuses lois.

La Presse catholique a entrepris une crotsade générale pour soulever la haine et la défiance contre le gouvernement. Deux membres du parti, le prince Edmond Ratzenzill et le député Ballestrem sont allés à Rome pour expliquer la situation des affaires au Vatican et recevoir des instructions.

Le Bundesrath prolongera sa session de quinze semaines. Il ira jusqu'au octobre pour examiner différemment composé et tous les ministres dirigeants d'Allemagne prendront part aux discussions.

Rupture entre la Roumanie et la Bulgarie.

Londres, 17—Une dépêche de Berlin au Morning Post dit que l'empereur Guillaume a donné son assentiment au projet de loi qui doit être présenté à la Diète Prussienne en vue de modifier les lois Falk.

Une dépêche de Vienne au Standard dit : Les relations déjà tendues entre la Roumanie et la Bulgarie, viennent d'aboutir à une rupture. Le rappel des représentants Roumains a été suivi de celui ces agents Bulgares.

C'est la Bulgarie qui a provoqué la crise en insinuant que la Roumanie soutenait secrètement l'insurrection bulgare et en traitant d'une façon discourtoise les représentants roumains.

Espoir d'un règlement pacifique.

Londres, 17—Une dépêche de Caboul au Times dit : Abdurhaman Khan hésite à adopter des vues pacifiques mais semble choisir le candidat pour le poste d'émir dans la famille de Sher Ahre Ali, probable Ayoob Khan son beau-fils. Il règne une grande excitation dans le pays à cause de l'incertitude de l'avenir, mais elle est moins grande que jadis ; les chances d'un arrangement pacifique augmentent.

Le général Roberts poursuit sa marche à travers la vallée de Logan, vers Maidan.

Le déficit du gouvernement indien.

Calcutta, 17—Une dépêche au Times dit : toute la presse ainsi que le public déclarent que l'expliication donnée par le gouvernement du déficit est plus détestable que le déficit lui-même.

Sir John Strachey s'est montré parfaitement incapable de gérer le ministère des finances. Lui, ainsi que lord Lytton, quoique à moindre degré, doivent encourir tout le blâme.

Meeting du Home Rule.

Londres, 17—Dans un meeting du parti du Home Rule l'honorable R. Dwyer Gray a proposé que M. Wm. Shaw fut élu président. L. O. Germane a demandé que ce fut M. Parnell. M. J. C. Day a appuyé l'abolition de la présidence. M. Le président est actuellement démissionnaire.

PANAMA.

Panama, 8—Un vapeur des Etats-Unis est arrivé à Aspinwall, le 4, ayant à bord Bézaire Diennise, ministre des Etats-Unis, se rendant dans la Colombie, en compagnie du consul des Etats-Unis à Panama. Diehman a rendu une visite officielle au Président de l'Etat, Damaso Anvetes. Diehman a essayé de faire comprendre au Président que l'entreprise du Canal par des Européens serait funeste au pays. La présence de tant d'Européens naîtrait aux institutions du pays.

Le Panama Star & Herald dit que Diehman a affirmé que les navires Adams et Kearsage étaient venus dans les eaux de la Colombie dans un but essentiellement pacifique. Ils se trouvaient à y faire des sondages, des observations, toutes les études que font les marins modernes dans l'intérêt de la sureté et du développement du commerce, que ces études étaient admises dans tous les pays du monde.

Diehman n'a guère réussi dans